

LA SAINTE-CÉCILE

ROUBAIX

An Cercle orphéonique « Les XI »

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été... An Cercle orphéonique « Les XI »

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Le répertoire orphéonique « Les XI » a été...

Nouvelles économiques et financières

Echanges internationaux

La diminution de commerce mondial a continué pendant le troisième trimestre 1938

La diminution d'échanges mondiaux, constatée pendant le premier semestre, n'a pas complètement cessé pendant le troisième trimestre. Une statistique s'élevait à 53 pays, représentant entre 90 et 95 % du commerce mondial. Le montant des échanges a augmenté de 3 % (alors que, normalement, ce trimestre, pendant lequel on a vu la recrudescence européenne, est en moyenne de 1924 à 1929, en moyenne par exemple, de 1,1 %). Le prix moyen des produits échangés est en baisse de 2,5 % alors que la même période du trimestre 1937, la baisse de valeur du commerce mondial, pendant ce semestre de 1938 a été de 17,8 %. Cette diminution est, par moitié, à la baisse en quantité et à la baisse des prix.

Revue hebdomadaire des marchés cotonniers

MM. Milligan Weld et Cie nous écrivent : Les efforts déployés par les chefs de certains Etats en vue de trouver le remède à la situation actuelle des cotons américains se trouvent périodiquement interrompus par des manifestations pour le maintien de la production nationale. Les nouvelles favorables récentes telles que la conclusion d'accords commerciaux entre l'Amérique et l'Amérique et l'Egypte, l'entrée en vigueur du pacte anglo-américain, etc., ont été suivies d'autres revendications. Elles ont conduit à la possibilité d'un retour prochain à une situation apaisée en Europe et surtout à l'esprit d'entreprise dans les Etats-Unis. L'industrie américaine qui assure l'assurance qu'une fois de plus est de chasser au cours de la dernière quinzaine.

TOUFFLERS

L'Harmonie municipale de Toufflers fête sa patronne sainte Cécile ce dimanche 11 décembre. A cette occasion, elle donnera une audition au cours de la messe de 11 h. en l'église de Toufflers. Sous la direction de Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

LEERS

L'Harmonie municipale de Leers, en l'église de Leers, donnera le dimanche 11 décembre, à 10 h., une audition musicale. Sous la direction de M. Victor Cougny, elle exécutera les œuvres suivantes : 1. Prélude aux Clercs ouvertures de H. Widor (clarinette solo, M. Jules Bini); 2. Chant d'opéra de Gustave Charpentier; 3. La Reine de Saba, de Charles Gounod; 4. En avant, défilé avec tambour à l'étranger de E. Tritel; 5. Le banquet traditionnel sera servi à 14 h. salle Lesur. Il sera suivi d'un bal gratuit à 20 h.

BELOGNE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44.)

L'ouverture de relations normales avec Burgos ne soulève plus aucune difficulté grave

On signale de bonne source qu'aucune difficulté de nature à retarder davantage l'envoi d'un délégué belge auprès du général Franco, n'est soulevée par le gouvernement de Burgos. Rien n'empêche, en conséquence, M. Spaak de tenir sa promesse et de répondre au vœu de la majorité légale du pays. On émet, à ce sujet, les informations socialistes et communistes qui laissent entendre que la reconnaissance de Burgos soulève des difficultés. On réclame à droite et au parti libéral, le réajustement de cette question, pour mettre fin aux manœuvres qui paralysent encore l'action gouvernementale.

Une violente explosion dans un magasin d'appareils électriques à Anvers

Le commerçant est grièvement brûlé. Un inconnu se présente, vendredi soir, rue Nationale à Anvers, chez M. Hugo Claus, électricien. Il déclare être en possession d'un appareil dont il ignore l'usage et pria le commerçant de bien vouloir examiner l'engin, venant de découvrir la forme d'un encrier. L'électricien, ne parvenant pas à déterminer la nature de l'appareil, le soumit à un léger courant électrique. Une formidable explosion se produisit aussitôt, ravageant le magasin, détruisant appareils, lampes, lustres, etc. Le commerçant, grièvement blessé, se maintint brutalement à l'extérieur et fut immédiatement transporté à l'hôpital Sainte-Elisabeth.

La attitude du parti libéral

La majorité qui soutient le gouvernement ne peut admettre plus longtemps, écrit l'organe du parti libéral et que le sort du gouvernement soit décidé par le Soviet de la Maison du Peuple. Les libéraux ont déclaré avoir reçu l'objet d'un de ses amis, électricien de Turnhout. Quatre cents autres, dit-on, ont été trouvés dans un état de détresse. Les libéraux ne s'en feront pas les complices.

L'organisation des congés payés

Le « Monteur » vient de publier l'arrêté relatif à l'organisation des congés payés de la loi du 20 août 1938 sur les congés payés. La Caisse nationale auxiliaire des congés payés, créée par cette loi et gérée par la Caisse générale d'épargne et de retraite, commencera à fonctionner le 2 janvier 1939.

COURTRAI

M. et M^{me} Coussement-Holvoet fêteront prochainement leurs noces d'or. Prochainement, M. Frédéric Coussement et M^{me} Marie Holvoet, domiciliés à Courtrai, 150, chaussée de Marck, fêteront le cinquantenaire de leur mariage. Ils naquirent respectivement à Lauwe le 27 juin 1863 et à Halluin (Fr.).

Deux belles et courageuses figures du temps de l'occupation allemande

Prochainement, M. Frédéric Coussement et M^{me} Marie Holvoet, domiciliés à Courtrai, 150, chaussée de Marck, fêteront le cinquantenaire de leur mariage. Ils naquirent respectivement à Lauwe le 27 juin 1863 et à Halluin (Fr.).

Le tirage de l'emprunt à lots 1922

Samedi, à cet effet, le 19^h tirage au sort de l'emprunt 1922 à lots de la Fédération des coopératives pour dommages de guerre. Les primes sont échues comme suit: 1^{re} prime de 500 N. 5.000 francs; 2^e prime de 250 N. 2.500 francs; 3^e prime de 125 N. 1.250 francs. Les autres obligations de cette série, ainsi que toutes les obligations de la série 60 015, sont remboursables à 512 francs 50 c. à partir du 1^{er} janvier 1939.

Le dompteur Bougionne est blessé au Cirque royal à Bruxelles

Samedi après-midi, pendant la représentation du Cirque royal, des dompteurs M. Bougionne, a été renversé et grièvement blessé par un lion. Le frère du dompteur pénétra dans la cage et, après avoir tiré plusieurs coups de revolver à blanc, chercha à tuer le lion qui s'acharnait sur le blessé. Celui-ci s'évanouit au moment où il quittait la piste.

« Moederke » Vervaeck, d'Heestert, est décédée, hier, dans sa 105^e année

Samedi matin, vers 5 h. 30, « Moederke » Vervaeck, la centenaire d'Heestert, a rendu le dernier soupir. Depuis quelques mois elle était souffrante et devait garder la chambre. Malgré tous les soins affectueux dont l'entourait sa fille, avec qui elle vivait au château de Heestert, la vieille dame n'a pu résister à l'hiver.

M. FRÉDÉRIC COUSSEMENT

M^{me} COUSSEMENT, née MARIE HOLVOET le 10 mars 1867. Ils ont six enfants: quatre fils et deux filles qui, à leur tour, ont tous contracté mariage. Les deux filles ont toutes deux des mariages heureux. Elles ont obtenu plusieurs distinctions honorifiques, mais la décoration qui leur est particulièrement chère est celle octroyée par le Gouvernement britannique en récompense de leur précieuse collaboration avec le service d'espionnage de l'armée anglaise. Ils furent en effet forcé, par l'ennemi, durant l'occupation, à rester à leur poste respectif. Le mari, attaché à la gare de Courtrai, point stratégique pour les transports au front, en profita pour observer tous les mouvements des troupes de l'adversaire tandis que sa femme s'appliquait à noter l'arrivée et le départ des trains.

Un jour cependant, M. Coussement fut appréhendé et se vit condamné à douze ans de travaux forcés. Alors commença pour le courageux patriote, une série de douloureuses péripéties. Il fut incarcéré à Anvers, puis à Gorlice (Allemagne). Survint heureusement l'armistice et avec lui, la délivrance.

M. Coussement fut inquisiteur à son tour mais comme on ne parvint pas à découvrir des preuves contre elle, on le relâcha en liberté.

Maintenant, après ces longues années de labeur dévoué et de beaux succès, M. Coussement a pu se consacrer à sa famille et à ses loisirs. Il est âgé de 70 ans et se porte très bien. Il a été marié pendant 45 ans et a eu quatre enfants. Il est très attaché à sa famille et à ses amis. Il a été marié pendant 45 ans et a eu quatre enfants. Il est très attaché à sa famille et à ses amis.

« Moederke » Vervaeck, d'Heestert, est décédée, hier, dans sa 105^e année

Samedi matin, vers 5 h. 30, « Moederke » Vervaeck, la centenaire d'Heestert, a rendu le dernier soupir. Depuis quelques mois elle était souffrante et devait garder la chambre. Malgré tous les soins affectueux dont l'entourait sa fille, avec qui elle vivait au château de Heestert, la vieille dame n'a pu résister à l'hiver.

M. FRÉDÉRIC COUSSEMENT

M^{me} COUSSEMENT, née MARIE HOLVOET le 10 mars 1867. Ils ont six enfants: quatre fils et deux filles qui, à leur tour, ont tous contracté mariage. Les deux filles ont toutes deux des mariages heureux. Elles ont obtenu plusieurs distinctions honorifiques, mais la décoration qui leur est particulièrement chère est celle octroyée par le Gouvernement britannique en récompense de leur précieuse collaboration avec le service d'espionnage de l'armée anglaise. Ils furent en effet forcé, par l'ennemi, durant l'occupation, à rester à leur poste respectif. Le mari, attaché à la gare de Courtrai, point stratégique pour les transports au front, en profita pour observer tous les mouvements des troupes de l'adversaire tandis que sa femme s'appliquait à noter l'arrivée et le départ des trains.

Un jour cependant, M. Coussement fut appréhendé et se vit condamné à douze ans de travaux forcés. Alors commença pour le courageux patriote, une série de douloureuses péripéties. Il fut incarcéré à Anvers, puis à Gorlice (Allemagne). Survint heureusement l'armistice et avec lui, la délivrance.

M. Coussement fut inquisiteur à son tour mais comme on ne parvint pas à découvrir des preuves contre elle, on le relâcha en liberté.

Maintenant, après ces longues années de labeur dévoué et de beaux succès, M. Coussement a pu se consacrer à sa famille et à ses loisirs. Il est âgé de 70 ans et se porte très bien. Il a été marié pendant 45 ans et a eu quatre enfants. Il est très attaché à sa famille et à ses amis.

« Moederke » Vervaeck, d'Heestert, est décédée, hier, dans sa 105^e année

Samedi matin, vers 5 h. 30, « Moederke » Vervaeck, la centenaire d'Heestert, a rendu le dernier soupir. Depuis quelques mois elle était souffrante et devait garder la chambre. Malgré tous les soins affectueux dont l'entourait sa fille, avec qui elle vivait au château de Heestert, la vieille dame n'a pu résister à l'hiver.

M. FRÉDÉRIC COUSSEMENT

M^{me} COUSSEMENT, née MARIE HOLVOET le 10 mars 1867. Ils ont six enfants: quatre fils et deux filles qui, à leur tour, ont tous contracté mariage. Les deux filles ont toutes deux des mariages heureux. Elles ont obtenu plusieurs distinctions honorifiques, mais la décoration qui leur est particulièrement chère est celle octroyée par le Gouvernement britannique en récompense de leur précieuse collaboration avec le service d'espionnage de l'armée anglaise. Ils furent en effet forcé, par l'ennemi, durant l'occupation, à rester à leur poste respectif. Le mari, attaché à la gare de Courtrai, point stratégique pour les transports au front, en profita pour observer tous les mouvements des troupes de l'adversaire tandis que sa femme s'appliquait à noter l'arrivée et le départ des trains.

Un jour cependant, M. Coussement fut appréhendé et se vit condamné à douze ans de travaux forcés. Alors commença pour le courageux patriote, une série de douloureuses péripéties. Il fut incarcéré à Anvers, puis à Gorlice (Allemagne). Survint heureusement l'armistice et avec lui, la délivrance.

M. Coussement fut inquisiteur à son tour mais comme on ne parvint pas à découvrir des preuves contre elle, on le relâcha en liberté.

Maintenant, après ces longues années de labeur dévoué et de beaux succès, M. Coussement a pu se consacrer à sa famille et à ses loisirs. Il est âgé de 70 ans et se porte très bien. Il a été marié pendant 45 ans et a eu quatre enfants. Il est très attaché à sa famille et à ses amis.